

Cette année, des dispositions ont été ajoutées au programme, afin de permettre l'octroi de subventions individuelles aux universités qui ne disposent pas d'un centre, mais qui souhaitent élargir, au plan international, tant leur programme d'administration que l'aide apportée aux entreprises régionales. La subvention accordée à l'Université Mémorial a été versée dans le cadre de cette partie du programme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Suzanne Szukits
Services des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1874

David Knowles
Centres de Commerce International et opérations régionales
(613) 996-7104